

ATTRIBUEZ DES MAINTENANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

*Un engagement fort aujourd'hui pour  
plus d'expert.e.s en sciences du numérique dès demain !*



# COMMENT DÉSIGNER L'IDMC COMME BÉNÉFICIAIRE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE DE VOTRE ENTREPRISE ?

## QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

La taxe d'apprentissage (TA) vise à favoriser l'égal accès à l'apprentissage. Elle est due par la majorité des employeurs français et correspond à un pourcentage fixe de la masse salariale 2024. La TA 2025 a déjà été payée par les entreprises concernées et centralisée par la Caisse des Dépôts et Consignations.

**A partir du 26 mai 2025 et jusqu'au 27 juin 2025, les entreprises ont la possibilité de désigner le ou les centres de formations qui bénéficieront de leur versement.**

## QUELS SONT LES DIPLÔMES CONCERNÉS ?

Quatre formations dispensées par l'IDMC bénéficient de vos versements de taxe d'apprentissage :

- Licence 3 **MIASHS**
- Master **MIAGE**
- Master **Sciences Cognitives**
- Master **Traitement Automatique des Langues (TAL)**

## COMMENT FLÊCHER SON VERSEMENT ?

L'entreprise doit se connecter sur la plateforme **SOLTÉA** et entrer le code UAI du bénéficiaire souhaité pour sa part de solde (**0541660L** pour l'IDMC).



## ✓ INFOS CLÉS :

Composante :  
**INSTITUT DES SCIENCES DU DIGITAL,  
MANAGEMENT & COGNITION (IDMC)**

Code UAI de l'IDMC :  
**0541660L**

## CONTACT :

Claire **SCHNEIDER**  
CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT  
DES DIPLÔMES

Tél. : 03 72 74 16 11  
Claire.schneider@univ-lorraine.fr  
ou idmc-ta@univ-lorraine.fr

Merci de nous informer de votre promesse de versement par mail.

**IDMC** Institut des  
sciences du Digital  
Management & Cognition

INSTITUT UNIVERSITAIRE DU NUMÉRIQUE

## À PROPOS DE L'IDMC

L'IDMC, composante de l'Université de Lorraine, forme des expert.e.s en sciences numériques, sciences cognitives, traitement automatique des langues et en innovation, particulièrement recherché.e.s pour leur pluridisciplinarité et leurs compétences multiples.

## ADRESSE

Pôle Herbert Simon  
13 rue Michel Ney  
54000 Nancy  
Tél. : 03 72 74 16 40

idmc-contact@univ-lorraine.fr  
[www.idmc.univ-lorraine.fr](http://www.idmc.univ-lorraine.fr)

[Facebook.com/IDMC.Nancy](https://www.facebook.com/IDMC.Nancy)  
 [Twitter.com/IDMC\\_Nancy](https://twitter.com/IDMC_Nancy)  
 [Instagram.com/IDMC\\_Nancy](https://www.instagram.com/IDMC_Nancy)  
[www.linkedin.com/school/idmc-nancy](https://www.linkedin.com/school/idmc-nancy)



POUR SOUTENIR L'IDMC : RDV SUR **SOLTÉA** À PARTIR DU 27 MAI 2025 !



## Votre taxe d'apprentissage constitue une ressource indispensable au développement de l'IDMC.

Votre soutien est précieux pour nous aider à assurer le développement de nos effectifs et garantir la qualité de formation de nos étudiants et leur adéquation à vos besoins.

## QU'AVONS-NOUS FAIT DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2024 ?

- ✓ **Recruter des enseignants issus du monde industriel** et inviter des conférenciers reconnus dans leur domaine pour proposer des interventions de qualité dans nos différents événements
- ✓ **Developper de nouveaux échanges internationaux** avec d'autres universités d'enseignement supérieur.
- ✓ **Soutenir les associations étudiantes de l'IDMC** dans leurs évènements et leurs projets...
- ✓ **Faire vivre le réseau Alumni** et le lien étudiants-diplômés par des **rencontres et afterworks...**
- ✓ Développer la formation continue : **Nouveau master Sciences des Données** pour les professionnels en entreprise

## GRAND CHANTIER POUR 2025-2026 !

Nos effectifs étudiants augmentent chaque année ! Pour accueillir au mieux les nouvelles promotions, **la création d'un amphithéâtre de 150 places est prévue à l'IDMC pour 2024-2025**. Cet aménagement très attendu représente un investissement financier conséquent pour l'institut !